



Mayo-Sava

Sept morts dans des attaques de Boko Haram

P. 6

L'œil DU Sahel

Directeur de la Publication : Guibaï Gatama

400 FCFA

Tri-hebdomadaire régional d'informations du Nord-Cameroun

N°1179 du mercredi 13 février 2019

MALAISE

Des Chinois quittent le chantier du barrage de Bini à Warak

P. 3



Environnement

Les ravages des changements climatiques dans le Grand-Nord

Pp. 10-11



Législatives 2019 : l'urgence et l'exigence d'une révision constitutionnelle

Lire la tribune libre de Serge Diudonné Ntsek, Administrateur civil principal hors échelle.

P. 8



Gouvernement

La nomination de Talba Malla célébrée dans le Mayo-Sava

P. 5

Garoua

Les employés de l'hôtel La Bénoué crient leur ras-le-bol

P. 2

Lutte contre le chômage

Baba Danpullo emploie plus de 6000 Camerounais

P. 4

MAROUA. Leur formation durera 10 mois.

Le Bir accueille 1150 recrues

Par David Wenai

Le 10 février dernier, 1150 recrues ont fait leur entrée dans les rangs du Bataillon d'intervention rapide (BIR) basé à Maroua Salak. À peine arrivés, les futurs «birois» ont été orientés vers le premier circuit d'identification des candidats retenus. Aligné en file indienne, chacun avait un seau, un petit sac et un coupe-coupe en main. En effet, c'est pour adapter les militaires aux réalités de la zone sahélienne que Paul Biya, le chef des armées a décidé de multiplier les centres de formation en fonction de leur spécificité, dans cette partie du Cameroun. Dans la région de l'Extrême-Nord par exemple, qui a un environne-

ment spécial à cause de son climat, de sa diversité culturelle, la qualité de son sol, c'est le champ de tirs de Mindif et la base du BIR, qui ont été retenus pour la formation de ces jeunes. Une fierté pour ces derniers. «Je suis fier de rejoindre le centre d'instruction de l'Extrême-Nord. Car, je suis natif de la région et je m'adapte rapidement dans toute la zone sahélienne. Je suis prêt à subir n'importe quelle manœuvre. Au vu de l'insécurité qui prévaut dans cette partie du pays, j'ai décidé de venir apporter ma contribution dans le combat que les autres ont subi depuis 2013», confie un futur soldat.

Pour mener à bien cette formation, des consignes ont été don-

nées aux différents responsables intervenant dans le circuit de la formation. «En formant ces recrues, nous devons prendre en compte plusieurs paramètres, dont celui lié au fait que beaucoup de ces jeunes ne maîtrisent pas la région. Nous n'allons pas seulement donner des ordres. Car, nous sommes dans une logique pédagogique. On va leur demander de faire ce que nous faisons. Nous allons leur montrer l'exemple. Nous sommes-là pour les former et non pour les détruire», énonce le Lieutenant-Colonel Ndongo, commandant en second de l'opération alpha et superviseur de la formation des recrues du contingent 2019 pour le compte de



Pour la paix au Cameroun.

l'Extrême-Nord.

La formation des 1150 recrues se fera en dix mois. Après, ils seront envoyés dans les différentes unités pour renforcer les équipes sur le terrain pour traquer

les ennemis qui menacent le Cameroun et les bandits de grands chemins qui écument certaines localités de l'Extrême-Nord, dans l'Adamaoua et dans les régions anglophones. ■

RÉACTIONS

Guillaume Hand, chef de bataillon.
«La formation sera pédagogique»

La formation doit s'arrimer aux réalités opérationnelles. C'est un théâtre sur lequel nous opérons depuis un certain nombre de temps. Il était question de pouvoir donner la meilleure formation possible en fonction des menaces qui sont celles que nous avons eu à combattre ici. Donc cette formation doit s'arrimer simplement sur la nécessité opérationnelle, les besoins techniques et les savoir-faire qui vont nous permettre de continuer à être le bouclier du Cameroun dans cette partie du Pays. La spécificité est justement ce que c'est une innovation et en cela, nous avons pris en compte les paramètres environnementaux et tout ce qui est météorologique. Je peux vous dire qu'il n'y a pas de stratégie ou un miracle. C'est la pédagogie et c'est tous les savoir-faire que nous avons eus depuis la création de notre maison éprouvée avec le temps et puis il y a le retour d'expérience également. La formation aujourd'hui que ce soit sur le site de Salak ou à Mindif répondra effectivement à tout ce bagage que nous avons su engranger



et le résultat opérationnel qu'on nous demande. Notre objectif c'est d'avoir des militaires qui seront efficaces et qui répondent aux sollicitations du haut commandement. Je tiens à féliciter ces jeunes sélectionnés puisque le recrutement n'était pas facile. La simple volonté que ces jeunes ont manifestée à braver les différentes épreuves et la même volonté de réussir de servir le drapeau et de défendre les valeurs de la République tout au long de cette formation, est à féliciter. ■

Lieutenant-Colonel Ndongo, superviseur de la formation des recrues.
«C'est la première expérience à Salak»

Il s'agit essentiellement pour la journée d'aujourd'hui d'accueillir les recrues, il s'agit de les identifier, qu'on s'assure que la personne qui est devant nous et qui va être formée est celle qui figure effectivement sur la note de service signée par le ministre délégué à la présidence chargé de la défense. Les recrues viennent des dix régions du Cameroun. Ils sont répartis en deux groupes puisque vous savez qu'il y a 2.200 retenus par le ministre dont le premier groupe sera formé à Limbé et le deuxième groupe sera formé dans le nouveau centre d'instruction du Septentrion à Maroua. Et le groupe de Maroua sera lui aussi subdivisé en deux sous groupements. Un premier groupement sera basé à la base Bir de Salak et un deuxième groupement qui sera formé à Mindif au champ de tirs. Nous avons un challenge puisqu'il s'agit ici de la première expérience, c'est un centre d'instruction nouveau, nous faisons donc face à toutes les difficultés inhérentes à tout ce qui est nouveau, mais nous pouvons d'ores et déjà dire que le commandement



du Bir met tout à notre disposition pour qu'il n'y ait pas des difficultés majeures. Aux encadreurs, nous leur donnons trois conseils principaux : le premier, ce qu'ils constituent la vitrine de la recrue. La recrue doit s'identifier à son cadre et il faudrait que ce cadre lui-même soit bien formé, civiquement, techniquement, tactiquement. Il faudrait que le cadre soit moralement bien formé, qu'il ne soit pas l'objet de vol, d'arnaque, de tout comportement répréhensible et il faudrait que le cadre soit disponible. Qu'il soit là pour transmettre à la recrue qui attend d'être formée toutes les connaissances qu'il lui soit nécessaire pour le combat. ■

GAROUA. Ils sont en chômage technique depuis plus d'un an à cause des travaux de réfection qui piétinent.

Les employés de l'hôtel La Bénoué crient leur ras-le-bol

Par Innocent-Blaise Youda

Une délégation composée des délégués du personnel de l'Hôtel la Bénoué s'est rendue dans les services du gouverneur de la région du Nord ce mercredi 6 février 2019 à l'effet d'exposer au gouverneur, la situation du personnel de cette entreprise. Au terme d'une séance de travail, le gouverneur de la région du Nord, Jean Abate Edi'i a promis de saisir la hiérarchie de l'hôtel La Bénoué afin de trouver rapidement une solution aux problèmes que vivent actuellement le personnel. «Nous n'en pouvons plus face à cette situation. Voilà plusieurs mois que nous ne sommes plus payés. Sur le site du chantier, les travaux sont à l'arrêt. On n'a aucune nouvelle et personne ne veut recevoir. Le gouverneur nous a rassuré qu'il va personnellement poser notre problème à Yaoundé afin que nous ayons une solution. On attend et on ne perd pas confiance, mais nous tirons déjà le diable par la

queue. Certains d'entre nous ont du mal à tenir au quotidien, nos enfants sont chassés des classes pour scolarité non payée, les bailleurs sont à nos trousses...», explique un employé de l'hôtel La Bénoué.

C'est que, dans le cadre de l'organisation de la 32ème édition de la Coupe d'Afrique des nations que le Cameroun devait abriter et dont une poule était basée à Garoua, il a été décidé de procéder aux travaux de rénovation de l'Hôtel La Bénoué afin d'améliorer son standing. Le 12 décembre 2017, un protocole d'accord est signé entre le président du conseil d'administration de la Société hôtelière Nord-Cameroun, propriétaire de l'établissement, Sadjo Angokay, l'inspecteur du travail, Medje Abbo et les délégués du personnel de l'hôtel La Bénoué. Ledit protocole fixe le régime de suspension des contrats de travail des employés de l'hôtel La Bénoué pendant toute la durée des travaux de rénovation de l'établissement.

Dans le même document, l'article deux indique que les travaux de rénovation vont se dérouler du 18 août 2017 au 30 septembre 2018, ce qui signifiait alors que les employés devaient reprendre le travail le 1er octobre 2018. «Le chômage technique dont la durée maximale ne peut dépasser 6 mois n'est pas applicable à ce personnel. Il ne s'agit pas non plus d'un cas de suspension du contrat de travail tel que prévu par l'article 32 du Code du travail ni d'un cas de licenciement pour motif économique encadré par l'article de cette loi», peut-on lire à l'article 3 dudit protocole. Le même texte, dans ses articles 4 et 5 poursuit en précisant que «les parties conviennent de geler les contrats de tout le personnel pendant la période des travaux de rénovation restante, soit 10 mois entre le 1er décembre 2017 et le 30 septembre 2018. Il n'y aura pas de travail à l'hôtel et donc pas de salaires, pas de prélèvement, encore moins de reversement à la

Caisse nationale de prévoyance sociale... Au terme des travaux de rénovation, les travailleurs seront repris aux mêmes conditions qu'avant leur suspension avec maintien des avantages acquis. Le paiement des prestations à l'organisme de sécurité sociale sera réactivé». Dans son article 6, le protocole stipule qu'il sera payé en contrepartie au personnel, une prime calculée au taux réglementaire en vigueur, correspondant à celle versée aux travailleurs mis en chômage technique tous les six mois, jusqu'à la fin des travaux de rénovation.

Selon nos informations, le personnel a effectivement reçu pendant 10 mois au lendemain de l'entrée en vigueur du protocole un salaire payé en pourcentage allant 50% à 15% du montant réel du salaire de chacun. «Au départ à ma connaissance, il n'était pas question de fermer entièrement l'hôtel. Après ce que notre direction nous avait expliqué, les travaux allaient se dérouler par étape

pour permettre à l'hôtel de continuer à tourner. Au moment de lancer les travaux, on nous a signifié que l'opérateur qui avait été retenu pour les travaux de rénovation, Prime Potomac, avait estimé qu'il devait plutôt fermer totalement l'hôtel. Nous nous sommes donc retrouvés en chômage technique et la direction suivant le protocole d'accord a promis de nous verser nos salaires. Nous sommes plus de 80 personnes touchées par cette situation. On a touché nos salaires pas en totalité parce que le premier mois, nous avons reçu 50% de nos salaires, ensuite 40% jusqu'à 15%. Depuis juin-juillet 2018, on n'a plus rien reçu et on n'a aucune information de personne. Plus grave, sur le site du chantier, les travaux sont à l'arrêt. J'ai personnellement effectué un tour là-bas la semaine dernière, au niveau ou se chantier se trouve il en faut encore pour 9 à 10 mois pour l'achever», explique un employé de l'hôtel de La Bénoué. ■

VINA. Deux membres du gouvernement arrivent ce jour à Ngaoundéré pour s'enquérir de la situation.

80 Chinois quittent le barrage de Bini à Warak



Maquette du barrage de Bini à Warak.

Par Francis Eboa

Comme il fallait bien s'y attendre, sur la centaine de Chinois venus pour le lancement effectif des travaux du barrage hydro-électrique de Bini à Warak dans le département de la Vina région de l'Adamaoua, il reste à peine une vingtaine sur ce chantier. Côté camerounais, sur les 250 Camerounais recrutés au départ, il n'en reste que 85, 165 autres ayant été mis en congés techniques de manière progressive jusqu'au 04 janvier

2019. En tout cas, les raisons de cette saignée du personnel sont bien connues. «L'État du Cameroun devait apporter sa contribution qui est de 20% du coût du projet. Là où ça coince, c'est au niveau de la sécurisation du financement, car c'est le gouvernement chinois qui finance à hauteur de 85%. Maintenant ce qu'il faut c'est l'avance du démarrage que l'État du Cameroun doit reverser soit 20% du projet. C'est ça qui bloque les travaux», précise une source bien introduite. Non sans dénoncer que

dans les couloirs du palais d'Etoudi, le chef de l'Etat aurait reçu une autre information. «L'on aurait plutôt parlé au président de la République d'un licenciement abusif de la part de Sino-Hydro», relate une autre source qui a ses habitudes à la présidence de la République. Ainsi, sur haute instruction du président de la République, les ministres Grégoire Owona du Travail et de la Sécurité sociale, et Gaston Eloundou de l'Eau et de l'Énergie, sont attendus à Ngaoundéré ce mercredi 13

février 2019 pour y voir plus clair dans cette affaire.

De toutes les façons, la partie chinoise dit avoir mis ces ouvriers camerounais en congés techniques moyennant leurs droits. Même les ouvriers ne nient pas cela. «Personne d'entre nous n'est parti en laissant même pas un seul mois d'arriéré de salaire. Nous avons été tous payés», rassure un ouvrier. Aussi, le terme «licenciement abusif» qui se prononce dans les couloirs du Palais d'Etoudi semble ne pas coller à la réalité du terrain. Quoi qu'il en soit, cette délégation ministérielle qui arrive ce jour en provenance de Yaoundé, devra certainement apaiser les cœurs des riverains qui attendent toujours leurs indemnités. «Tout ce qu'on a eu à faire jusqu'ici, c'est sur les terres des populations, et, ils n'ont pas encore reçu leurs indemnités et ils se plaignent. Nous espérons que ces indemnités seront faites avant le lancement de la construction du barrage proprement dit, de peur que les populations ne bloquent les travaux», souligne un responsable de Sino-Hydro, l'entreprise chargée de la construction du barrage. ■

NGAOUNDÉRÉ. L'Acms sensibilise plus de 1500 jeunes

Par F. E.

Du 08 au 11 février 2019, les responsables de l'Association camerounaise pour le marketing social (Acms) sont allés à la rencontre de la jeunesse de la ville de Ngaoundéré. L'objectif de cette descente dans les établissements scolaires et autres associations des jeunes étant de les sensibiliser sur la santé de la reproduction des adolescents et sur les infections sexuellement transmissibles. Ainsi, pendant trois d'échange l'objectif est atteint et globalement satisfaisant. «Nous avons fixé le cap à 1500 jeunes qu'on devait sensibiliser lors de ces trois jours de rencontre avec cette tranche de la population. Cet objectif a été atteint voire dépassé, donc c'est un pari gagné», se réjouit un responsable de la campagne. Aussi, avec pour partenaire direct de cet événement le Cnpj de Ngaoundéré, la journée du vendredi 08 février 2019 a été consacrée aux activités culturelles de tous les établissements et associations des jeunes de la ville.

Le point de rencontre était le lycée classique et moderne de Ngaoundéré. Les messages des chants et autres sketches mis en exergues ce jour-là portaient sur la paix au Cameroun, la consommation de l'alcool et la drogue, ainsi que les maladies sexuellement transmissibles. «Face à ces jeunes, le mot d'ordre que nous leur donnons c'est abstinence. Mais comme nous savons que parmi eux, il y en a qui sont déjà sexuellement actifs, à ceux-là, nous conseillons le port des préservatifs avant tout acte sexuel. Ceci leur permettra d'éviter les infections sexuellement transmissibles (IST). Il faut préciser que nous sommes dans le Programme d'Accès aux Services de la Santé de la Reproduction (PAS/SR)», souligne-t-on à l'Acms. L'apothéose de cette semaine de la jeunesse avec l'Acms a été leur participation effective lors de la grande parade marquant le défilé de la 53e édition de la fête nationale de la jeunesse à la place des fêtes de Ngaoundéré. Rappelons que, le thème de cette année était, «jeunesse, grandes opportunités et participation à la construction d'un Cameroun en paix stable et émergent». ■

TIGNÈRE. Hamadiko Nyako est fait otage depuis le 03 février 2019.

10 millions exigés pour la libération du chef de village Bourlé

Par F. E.

Sa Majesté Hamadiko Nyako, chef de village Bourlé dans l'arrondissement de Tignère département du Faro et Déo dans l'Adamaoua est entre les mains de ravisseurs depuis la nuit du 03 février dernier. À en croire nos sources, l'autorité traditionnelle aurait été enlevée par un groupe de 13 individus lourdement armés, et encore non identifiés. Lesquels après un long silence, exigent auprès de sa famille le paiement d'une rançon de 10 millions Fcfa pour obtenir sa libération. Une information qui semble encore jusqu'ici échapper aux autorités.

Pourtant, le ministre de l'Administration (Minat) a passé toute la journée du mercredi 07 février à Tignère à rassurer les populations. «Le chef de l'État m'a envoyé essuyer les larmes des populations de l'Adamaoua. Je suis venu sur le terrain évaluer la situation pour que ces atrocités cessent», avait lancé Paul Atanga Nji. Pendant tout son périple, le Minat n'a eu cesse de conscientiser les populations de l'Adamaoua face à ce

phénomène de prise d'otage. «Dieu n'aime pas le vol, il n'aime pas la trahison, le mensonge, les assassinats et autres. Dieu aime la paix et la vérité. Nous devons combattre ce phénomène de prises d'otage avec fortes demandes de rançons non seulement avec les moyens de l'État, mais aussi avec une dimension spirituelle. En venant ici, je vous ai apporté des corans que je vais remettre aux imams et chefs traditionnels, afin que tout le monde puisse prendre un engagement de dire la vérité sur ce qu'il connaît de ce phénomène. Nous connaissons tous que le coran ne blague et celui qui mentira devant le coran, seul Dieu connaît le sort de celui-là. Il est donc temps que ces preneurs d'otage et leurs complices s'ils sont ici avec nous, qu'ils changent d'activité», avait-il prêché. Sauf que, le message de Paul Atanga Nji est tombé dans les oreilles des sourds. Car, à peine parti Tignère, des hors-la-loi refont parler d'eux en exigeant 10 millions de rançons auprès de la famille de majesté Hamadiko Nyako, âgé de 70 ans. Un âge préoccupant Sa Majesté Hamadiko Nyako



Paul Atanga Nji. Le Minat.

pour qui on exige 10 millions pour sa libération aurait également une santé très fragile, et des problèmes de vue.

Selon une source sécuritaire, aux premières heures de la matinée du vendredi 08 février 2019, il y a eu un accrochage entre les assaillants et les forces de défense qu'accompagnaient les membres du comité de vigilance. Lors de cet affrontement, le nommé Souleymanou Amadjouké, membre du comité de vigilance a perdu la vie. Pour le moment, on signale 70 militaires qui écumment la zone y compris une

unité du commandement anti-terroriste du Bataillon d'intervention rapide (BIR) depuis l'enlèvement de ces deux chefs de village. «Il manque une franche collaboration de la population. On a enlevé un chef dans la nuit du 31 janvier dernier et l'autre dans la nuit du 03 février 2019. Certains bergers les ont croisés avec leurs ravisseurs et ne sont venus donner l'information que trois jours plus tard», fait savoir une source militaire à Tignère. Pour l'instant, aucun montant n'a encore été exigé pour ce qui est de la libération du chef de Mayo Poutchou. ■

ENTREPRISE. Il est en augmentation de plus de 10 milliards Fcfa par rapport à 2017.

Un chiffre d'affaires de 26,6 milliards FCfa en 2018 pour Camair Co



Un avion Camair Co.

Par Alkali

Camair Co a clôturé l'année 2018 avec un chiffre d'affaires de 26,6 milliards de francs Cfa. Cet indicateur que vient de révéler le directeur général de l'entreprise à Douala, est en hausse de plus de 10 milliards de francs Cfa, par rapport aux 16,4 milliards de francs Cfa de l'année 2017. Dans le même temps, la compagnie a transporté un volume total de 343 000 passagers l'année der-

nière, ainsi que 200 tonnes de fret. Les activités de cette entreprise de transport aérien publique, dont le portefeuille de sous-traitance affiche 300 partenaires locaux, apprend-on, ont permis de générer 3600 emplois indirects, contre 545 emplois directs.

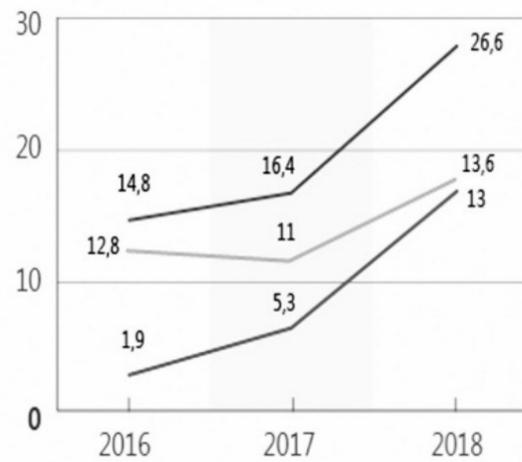
Mais, en ce début d'année 2019, la flotte de six avions de l'entreprise est diminuée de moitié, du fait de l'immobilisation de trois avions, dont le Boeing 767-

300, un MA60 et un Boeing 737-700. Ainsi amputée de trois avions, Camair-Co a affiché des revenus de 1,4 milliard de francs Cfa au mois de janvier 2019, bien en dessous de la moyenne de 2,4 milliards de francs Cfa de revenus engrangés par mois tout au long de l'année 2018. La contreperformance sera encore plus criarde au mois de février courant, les revenus de l'entreprise étant projetés à seulement 700 millions de francs Cfa.

Toutes choses qui n'entament pas l'optimisme et la détermination d'Ernest Dikoum, le directeur général de Camair Co, qui dispose d'ores et déjà d'un plan de sortie de cette zone de turbulence, dans l'immédiat. En effet apprend-on, le Dg de Camair Co veut mobiliser 2,5 milliards de francs Cfa et de mettre en service de nouveaux avions en location. A court terme, il est envisagé la mobilisation de 5,5 milliards de francs Cfa et la réparation

des moteurs des Boeing 737 immobilisés.

A terme, le top management de Camair Co ambitionne de mobiliser une enveloppe de 48 milliards de francs Cfa, pour le financement de la relance de la compagnie. Autant d'actions qui permettront à l'entreprise d'implémenter son plan d'expansion, qui prévoit l'ouverture des dessertes de Bertoua, Bamako, Brazzaville, Kinshasa, Johannesburg et Paris. ■



Evolution des recettes (De 2016 à 2018 en milliards CFA)

- Recettes totales QC (Emissions)
- Ventes directes QC
- BSP QC

Source: Camair Co.

ENTREPRENEURIAT. L'homme d'affaires le plus riche du pays est un grand contributeur à la lutte contre le chômage des jeunes.

Baba Danpullo emploie plus de 6000 Camerounais dans ses entreprises

Par Yvonne Salamatou

En s'adressant à la jeunesse le 10 février 2019, le chef de l'Etat, Paul Biya, a de

nouveau souligné l'importance que revêt la problématique de l'emploi dans le développement de l'économie camerounaise. « Plus de 500 000

emplois ont été créés en 2018, grâce aux grands chantiers en cours, aux projets agricoles, routiers et infrastructurels, ainsi qu'aux travaux menés par les collectivités territoriales décentralisées. », s'est réjoui le chef de l'Etat, annonçant du même coup la création de 500 000 nouveaux emplois au cours de cette année 2019.

Cet hymne à l'emploi entonné par le chef de l'Etat camerounais, pratiquement chaque fois qu'il s'adresse à ses jeunes compatriotes, trouve un écho retentissant auprès de nombreux opérateurs économiques locaux. C'est dans ce registre que Baba Danpullo, opérateur économique qui revendique la création de plus de 6000 emplois au sein des différentes entreprises qu'il contrôle au Cameroun, classe la bataille qu'il livre depuis plusieurs mois au sein de Nexttel, le 3ème opérateur de la téléphonie mobile dans le pays.

En effet, en plus de réclamer une participation dans la gestion de cette entreprise des télécommunications, dont il détient 30% des actifs, aux côtés des Vietnamiens de Viettel Global, actionnaire majoritaire à 70% ; Baba Danpullo, en dépit des dénégations de ses partenaires,



Baba Danpullo. Créateur d'emplois.

n'a eu de cesse de dénoncer l'importation massive des travailleurs vietnamiens, au détriment d'employés locaux. Cette récrimination à laquelle le gouvernement semble avoir prêté une oreille attentive, a conduit, en novembre 2018, au refus par le ministre de l'Emploi de l'époque, Zacharie Pervet, de valider les contrats de travail de 57 employés vietnamiens de Nexttel, parmi lesquels le

directeur général de l'entreprise.

Dans la foulée, l'actionnaire local de Nexttel a récemment signé une convention d'assistance technique avec les Israéliens de Gilat Télécom, lequel partenariat vise non seulement à améliorer la qualité de service de l'entreprise, mais aussi à renforcer les capacités des employés camerounais de Nexttel, dans le cadre du transfert des compétences. ■

L'oeil DU Sahel
Trihebdomadaire régional d'informations du Nord-Cameroun
Autorisation N°00019/RDDJ/106/BASC
Siège : Yaoundé - Tél. : 243 57 99 11
E-mail : loeil@sahel100@yahoo.fr / loeil@sahel@gmail.com

Directeur de la Publication
GUIBAÏ GATAMA, Tél. : 699 92 32 70

Conseillers du Directeur de la Publication
David WENAI, Tél. : 699 92 32 71
Francis EBOA, Tél. : 699 10 48 45
ALKALI, Tél. : 699 83 33 06

Chargé de Mission
Juste Martial ZAMEDJO, Tél. : 697 20 12 05

Directeur de l'Édition
Damien KIDAH, Tél. : 675 24 99 59

Rédacteur en chef
GUIBAÏ GATAMA

Coordonnateur de la rédaction :
Yanick YEMGA, Tél. : 697 95 63 67

Coordonnateurs adjoint de la rédaction :
Nadine NDJOMO, Tél. : 697 20 80 82
Bertrand AYISSI

Secrétaire de rédaction :
Franky Bertrand BENE, Tél. : 677 12 06 41

Chefs de Rubriques :
Politique et Actualité : Yanick YEMGA
Economie et Vie des entreprises :
Brice R. MBODIAM, Tél. : 696 63 06 63
Santé : Olive ATANGANA, Tél. : 699 36 43 03
Culture et Sport : EBAH ESSONGUE
SHABBA, Tél. : 696 07 75 24
Tribunal : Florette MANEDONG, Tél. : 694831773
Environnement : Jean AREGUEMA
Société : Bertrand AYISSI
Reportage et Education : Nadine NDJOMO

Rédaction
Raoul GUIVANDA, Yvonne SALAMATOU,
Florette MANEDONG, Abdoulkarim
HAMADOU, Hamadou BAYAM, ABAKACHI,
Marie Lucie AYAKA.

Agence de l'Adamaoua
Chef d'Agence : Bertrand AYISSI,
Tél. : 696 32 26 35

Agence de l'Extrême-Nord
Chef d'Agence : Jean AREGUEMA,
Tél. : 695 08 69 88

Agence du Nord
Chef d'Agence : David MARTIN,
Tél. : 675 41 73 50
Coordonnateur :
Innocent YOUNDA, Tél. : 655 74 18 42

Agence de Douala :
Chef d'Agence : ALKALI, Tél. : 699 83 33 06

Collaboration
Issa BATAN, Dominique M. MODO,
Douworé OUSMANE, LIKAMATA,
Aliou DJARIDA, WASKIRANG

Chroniqueurs
MOHAMADOU TALBA
BANA BARKA

Infographie
Damien KIDAH
Juste Martial ZAMEDJO

Caricatures
Jean Aimé ESSAMA (J@imes),
Tél. : 699 59 87 82

Responsable des Abonnements et de la maintenance :
Lazare KALDAPA VETCHE, Tél. : 674 99 40 71

Responsables du suivi administratif :
Pierre Célestin OLINGA, Tél. : 674 58 86 30
Nadège BIMOGO, Tél. : 696 70 31 49

Imprimerie
MACACOS - Tél. : 679 06 32 39

BANYO. Un meeting de remerciement à Paul Biya y a été organisé pour la nomination de ce fils au gouvernement.

Mohamadou Moustapha porté en triomphe

Par Bertrand Ayissi

Le département du Mayo-Banyo exprimé sa gratitude à Paul Biya le 09 février. Ce, à la suite de la nomination de Mohamadou Moustafa comme secrétaire général adjoint de la Présidence de la République (SGA PR). Un meeting aux allures régionales, de par la présence de fortes délégations venues des quatre autres départements de l'Adamaoua, du Cameroun et des pays voisins. «*Nous avons signé un contrat de confiance avec le président Paul Biya, qui se traduit par la présence assez continue des fils du département dans les différents gouvernements formés*», a fait savoir Abba Sadou, chef de la délégation départementale permanente du comité central du Rdpc dans le Mayo-Banyo. Le promu, tel qu'a tenu à préciser le lamido-sénateur de Banyo, Mohaman Gabdo Yahya, sera assurément à la hauteur de la tâche. Ses qualités humaines l'y prédisposent. «*L'élection du 07 octobre a apporté la preuve que nous avons contribué, non sans difficultés, à l'édification du Cameroun et au renforcement du vivre ensemble. Son Excellence Paul Biya n'a jamais cessé d'associer à divers niveaux, les filles et les fils de notre département à son œuvre de construction nationale. Son éminent choix porté sur notre fils, Mohamadou Moustafa, en est une illustration éclatante. Ce casting présidentiel honore d'abord l'ADN de ce fin diplomate discret, serviable et pétri d'expérience. Cette alternative honore aussi le Mayo-Banyo et l'Adamaoua, a-t-il fait savoir. Une nomination porteuse d'espoirs particulièrement pour les jeunes et les femmes de l'Adamaoua, couches vulnérables à qui il ne faut pas hésiter de tendre*

la main particulièrement sur les questions d'emplois. C'est donc à juste titre que le lamido a salué la présence d'Harouna, Dga de l'Enam et du général de brigade Oussini Djibo. Le prochain challenge du Mayo-Banyo après cette célébration, étant «*d'éviter de perdre le temps en conjecture, de nous affranchir de nos querelles intestines habituelles pour regarder dans la même direction et de cerner les mêmes enjeux*», a indiqué Mohaman Gabdo Yahya.

En tout cas, à la suite de l'appel du destin et de la main du Dieu Tout-puissant, matérialisée par la volonté de Paul Biya, l'élite du Mayo-Banyo a affirmé son engage-

ment à soutenir son fils Mohamadou Moustafa, par la voix de Zacharie Ngniman. «*À chacun sa chance, à chacun son destin. Monsieur le ministre, vous ne vous appartenez plus. Nous exercerons à côté de vous le devoir d'impertinence qu'impose le souci de la sincérité sur la marche du Mayo-Banyo, de l'Adamaoua et pourquoi pas de l'ensemble du pays*», a adressé le journaliste émérite. Après avoir affiché un score de 87% en faveur de Paul Biya à l'élection du 07 octobre 2018, le département compte rester un bastion imprenable du Rdpc. C'est la raison pour laquelle les stratégies de mobilisation pour les inscriptions ont aussi-



La célébration du Sga PR à Banyo.

tôt été lancées après la célébration du SGA PR, pour s'assurer une

majorité écrasante aux échéances électorales prochaines. ■

RÉACTIONS

Mohamadou Moustafa, adjoint au Sg/Pr.
«*Nous devons barrer la voie aux aventuriers conquérants du pouvoir*»

J'ai été nommé le 04 janvier 2019 par le chef de l'état, dans les fonctions de ministre secrétaire général adjoint de la présidence de la République. C'est à la suite de cet acte du chef de l'état que les populations du Mayo-Banyo, sans exception, et de la région de l'Adamaoua en général, ont tenu à dire merci au chef de l'état, pour manifester une fois de plus leur gratitude à ce grand homme, cet homme exceptionnel, le leader charismatique. Avec la très forte mobilisation qu'a connue la célébration du 09 février dernier, il n'y a pas de doute que le Mayo-Banyo, l'Adamaoua en général, va donner au président, aux prochaines élec-



tions, une majorité qui va lui permettre de mener à bien, sa politique des grandes opportunités. L'objectif étant de faire du Cameroun un pays émergent en 2035. ■

Zacharie Ngniman, porte-parole des élites du Mayo-Banyo.
«*Que le ministre nous prenne tous comme un seul homme*»

Nous disons unanimement merci au président Paul Biya. Aujourd'hui, le moment se prête certes à la joie, à la célébration. Cependant, nous ne pouvons manquer de considérer la haute portée de cet événement, à savoir, les attentes des élites et leur apport à l'accomplissement des missions du ministre secrétaire général adjoint de la présidence de la République. S'agissant de la portée de cette nomination, elle rejaillit sur l'ensemble des élites du Mayo-Banyo et de l'Adamaoua, comme un honneur fait à chacune et à chacun d'elle ; et témoigne la ferveur manifestée depuis le 04 janvier 2019. C'est un sentiment de joie qui veille en tous



et en chacun, mais aussi, et surtout, de nombreuses attentes pressantes et parfois, impatientes. Cela peut se comprendre. Aux yeux de l'ensemble des élites du Mayo-Banyo et de l'Adamaoua, cette fonction place le ministre Mohamadou Moustafa dans le cercle privilégié et rapproché du président de la République. ■

MAYO-SAVA. C'est au cours du meeting organisé le 4 janvier 2019.

L'entrée d'Ibrahim Talba Malla au gouvernement célébrée

Par Vladimir Martin

Trois jours durant. Du vendredi 8 au dimanche 10 février 2019. C'est le temps qu'a duré la tournée de célébration de l'élite du Mayo Sava pour la nomination d'Ibrahim Talba Malla au gouvernement. Nommé ministre délégué à la présidence de la République chargé des marchés publics (Minmap) le 04 janvier dernier, le fils du terroir est venu dire merci aux populations du Mayo Sava pour leur soutien au chef de l'Etat Paul Biya pour sa réélection le 7 octobre dernier. Ibrahim Talba Malla qui était accompagné pour la circonstance d'Amadou Ali, ancien Vice-Premier ministre chargé des relations avec les Assemblées et actuel Délégué permanent département du RDPC pour le Mayo Sava a fait le tour des trois arrondissements du Mayo Sava. Entamée à Tokombéré le 8 février, cette tournée s'est voulue un moment de communion et de solidarité avec les populations. Dans son propos de bienvenue, Naba Hans, président de la section RDPC Mayo Sava Sud a précisé que «*cette tournée vient renforcer la solidarité au sein des militants et des populations de l'arrondissement de Tokombéré et du département du Mayo Sava*». Ceci «*parce que la construction d'un centre de santé et des forages dans les massifs sont des grands actes impulsés par le chef de l'Etat.*



Meeting de remerciement du Mayo -Sava.

Mais le plus grand qui nous va droit au cœur est la nomination de notre frère Ibrahim Talba Malla au poste de Minmap» s'est-il réjoui. Amadou Ali pour sa part a salué la présence des partis alliés à l'instar de l'UNDP avant de déclarer «*je suis venu vous transmettre de vive voix les remerciements du chef de l'Etat, mais également me réjouir du fait que le Mayo Sava ait été honoré une fois de plus par Paul Biya avec la nomination mon fils Ibrahim Talba Malla au gouvernement. Depuis toujours le Mayo Sava est présent dans les hautes sphères de décision*

du pouvoir et nous le devons à la grande proximité que nous porte notre leader Paul Biya». Dans le même élan, Amadou Ali a transmis le flambeau à Ibrahim Talba Malla pour continuer le travail accompli. Avec humilité et détermination, le nouveau Minmap lui a répondu «*je suis heureux en dépit du redoutable flambeau qui m'est transmis ce jour, je crois pouvoir être à la hauteur de l'estime que me porte les aînés*».

Même son de cloche dans l'arrondissement de Kolofata où les populations sont venues nombreuses saluer l'élu du jour le samedi 9

février 2019. Le maire Seini Boukar dans son propos de bienvenue a tenu à dire merci d'abord aux forces de défense et comités de vigilance, avant de s'adresser à l'hôte du jour. «*Je voudrais remercier les forces de défense pour la prise en charge sanitaire gratuite des blessés des attentats, mais aussi poser quelques doléances au nouveau membre du gouvernement. Elles sont axées sur le manque des actes de naissance, les difficultés d'acquisitions des CNI, des écoles, l'électrification rurale, l'eau et la question des déplacés*» va-t-il préciser. Amadou Ali bien présent dans son fief a pour sa part, ajouté que «*le message que nous sommes venus adresser comme vous le savez est un message de remerciement de notre leader Paul Biya pour le plébiscite donc il a été l'objet dans le Mayo Sava. Comme vous avez pu le remarquer, nous avons relevé un point très important, que le département du Mayo-Sava c'est le seul département des trois régions septentrionales qui n'ait jamais concédé un seul siège à l'opposition aussi bien au niveau des municipales, des législatives que des sénatoriales. Nous avons invité nos militants à garder cette position, à la consolider. Nous sommes toujours prêts à voter le RDPC et à voter Paul Biya. Nous sommes un et nous avons une parole, nous l'avons donné depuis l'accession de Paul*

Biya à la magistrature suprême. Nous sommes avec lui, nous sommes à ses côtés, nous sommes derrière lui». À sa suite, Ibrahim Talba a salué la mémoire des victimes de Boko Haram.

L'apothéose de la tournée de remerciement a eu lieu à Mora le dimanche 10 février 2019. Plusieurs personnalités ont assisté au méga meeting de remerciement organisé à la permanence RDPC de Mora. Entre autres, Alamine Ousman Mey, ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, Georges Olanga Obam ministre de la Décentralisation et du Développement local, Amadou Ali ancien Vice-Premier Ministre, Midjiyawa Bakari gouverneur de la région de l'Extrême-Nord, Mohamadou Badjika Ahidjo Ambassadeur itinérant, Modeste Mopa Directeur Général des Impôts. La classe intellectuelle a été fortement représentée par les Professeurs Idrissou Alioum et Saïbou Issa, respectivement Recteur de l'Université de Maroua et directeur de l'École normale supérieure. Tous sont venus saluer la nomination d'Ibrahim Talba Malla. Le nouveau ministre s'est engagé à «*être à la hauteur de la tâche et de la confiance placée en lui par le chef de l'Etat et les populations venues nombreuses le saluer*». ■

MÉMÉ. Il avait infiltré, en compagnie de trois de ses éléments, le marché du bétail de la localité.

Un commandant de Boko Haram arrêté par l'armée



Des militaires camerounais.

Par D. M

Des éléments des forces armées camerounaises ont arrêté un haut gradé de la secte Boko Haram le 08 février dernier, dans la localité de Mémé. Il avait infiltré, en compagnie de trois de ses éléments, le marché du bétail de la localité, et espérait faire quelques victimes. Il a été repéré et dénoncé par les membres du comité de vigilance. Des éléments du Bir, en service à Mora, y ont été

dépêchés et ont cueilli tous ces terroristes, qui ont été ensuite conduits au camp du Bir de Salak.

«Ils rodaient dans le marché comme ceux qui y sont allés faire des achats. Ils étaient tous somptueusement habillés, au point de mériter le respect des marchands. Un membre du comité de vigilance de là-bas, qui le connaissait et qui savait que nous étions à ses trousses depuis plusieurs mois, nous a informé par téléphone de sa

présence au marché. C'est comme cela que nous avons, à notre tour, répercuté l'information au commandant du Bir, qui y a dépêché ses éléments. Ils ont dû s'habiller en civil pour ne pas attirer l'attention de ce dernier (commandant de Boko Haram) et de ses acolytes. Nous avons emprunté un taxi. Pendant ce temps, nos informateurs le suivaient des yeux. C'est grâce à cette synergie que les militaires les ont péchés, lui et ses trois éléments. En le fouillant, on a découvert qu'il portait une arme automatique sous ses aisselles», relate

Modou Gana, membre du comité de vigilance de Mémé.

Le commandant mis aux arrêts est d'origine camerounaise. C'est un natif de la localité de Kikiré, dans le Diamaré. «Il doit avoir à peine 40 ans. Il est connu de tous les habitants de Kikiré, dans l'arrondissement de Maroua 2ème. Il s'appelle Abakar. Il rejoint la secte dans les années 2013/2014 et a fait plusieurs incursions sur le sol camerounais. Il est à la tête d'une escouade de 40 hommes armés et a conduit plusieurs opérations meurtrières en terre camerounaise. C'est à la suite

de ces multiples exactions que nous avons mené des investigations et avons su que c'est lui qui en était la matière grise. Il a toujours une garde rapprochée. Ils sillonnent les marchés à bétail, y vendent leurs bœufs lorsqu'ils en apportent, et filent ceux qui en ont vendu. C'est comme cela que ces derniers sont souvent assassinés dans leurs domiciles au retour des marchés. Ils s'attendaient donc à faire des victimes aujourd'hui, mais le destin en a décidé autrement. Ils sont tombés dans les mailles de l'armée» se réjouit Modou Gana. ■

MAYO-SAVA.

Sept morts dans des attaques de Boko Haram

Par D. M

Les nommés Blama Fanami, Bouba Modou, Blama Tchinta Ali, Idrissa Ali et Souaïbou Modou ont tous trouvé la mort dans l'attaque de leur localité, Madjirdé, par les terroristes de Boko Haram, dans la nuit du 8 février 2019. Outre ces victimes, cinq autres personnes sont portées dispa-

rées. En outre, trois motos et du bétail ont aussi été emportés.

Malgré le déploiement des forces de défense et de sécurité, notamment des éléments du BIR et de la Force Multinationale Mixte (FMM), les terroristes ont pu s'échapper et trouver refuge au Nigeria. Le même jour, une roquette tirée sur une

maison dans la localité de Gouzoudou a fait un mort, Abba Aïssa.

Toujours dans le Mayo-Sava, le 9 février 2019, une attaque de Boko Haram à Bakarixé a causé la mort du nommé Ibrahim Mamat. Le 12 février 2019, c'est un autre villageois, Damna Pierre, qui a été égorgé par les terroristes à Malloumri. ■

République du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Ministère de l'Environnement, de la Protection de la
Nature et du Développement Durable

Republic of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Ministry of Environment, Protection of Nature
and Sustainable Development

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°0000008/C/MINEPDED/SG/DPDD/SDEE du 07 février 2019

Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable informe la communauté nationale et internationale, de la tenue des audiences publiques relatives à l'étude d'impact environnemental et social du projet d'aménagement hydroélectrique de Ngoyla sur le fleuve Dja dans le Département du Haut-Nyong, soumise par le Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE).

Ces audiences se tiendront du 18 au 23 Février 2019, de 10 heures à 16 heures à la Mairie de Ngoyla.

Les audiences publiques visent à recueillir les observations du public sur ladite étude. Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable invite par conséquent les populations et autres parties intéressées à participer activement à cet exercice.

Le Ministre Délégué

Dr Nana Aboubakar Djalloh

GAROUA. Cette nouvelle filière a été présentée au cours des journées portes ouvertes de l'Institut supérieur Yérima Dewa.

Un BTS en entrepreneuriat agropastoral ouvert

Par Innocent-Blaise Youda

La troisième édition des journées portes ouvertes de l'Institut supérieur Yérima Dewa (Isyd) a eu lieu à Garoua le 7 février dernier. La doyenne des établissements d'enseignement supérieur dans la région du Nord entendait ainsi présenter aux visiteurs et aux futurs étudiants les nouvelles filières ouvertes au sein de l'Isyd. «C'est l'occasion pour nous à chaque fois d'ouvrir nos portes pour permettre au grand public de découvrir ce que nous faisons au quotidien pour contribuer à l'éducation en général. Pour cette édition, nous avons mis un accent particulier sur les nouvelles filières, notamment la filière agricole qui est une innovation de l'Isyd. Il s'agissait également pour nous de montrer aux jeunes les métiers auxquelles ils sont destinés après les formations chez nous et présenter notre politique d'encouragement des futurs diplômés à l'entrepreneuriat», explique Alioum Ahidjo, directeur de l'Isyd. La principale innovation au cours de ces journées portes ouvertes a été la présentation du BTS en



Le minefop lors de JPO de l'Isyd Garoua.

entrepreneuriat agropastoral. Filière ouverte depuis le début de cette année académique et qui compte six étudiants. Pour les dirigeants de l'Isyd, il s'agit d'adapter les formations aux réalités locales afin de permettre aux jeunes de s'insérer facilement dans l'environnement de l'emploi ou de l'auto-emploi.

La cérémonie qui s'est déroulée en prélude à la fête nationale de la jeunesse a

connu la participation de nombreux élèves et étudiants de la ville de Garoua et a été ouverte par le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Issa Tchiroma Bakary. Cette édition des journées portes ouvertes qui s'est déroulée au sein du campus de l'établissement situé au quartier Wouro Galbidje près de la Base aérienne a également donné l'opportunité aux responsables

de présenter les nouvelles infrastructures. «Dès la création de l'établissement, un accent particulier a été consacré à la mise en place des infrastructures. Le campus a une capacité d'accueil de 5000 étudiants. Il y a par exemple 3 amphis de 500 places, 5 amphis de 250 places, 12 salles de cours spécialisées de 80 places entièrement équipées», souligne Alioum Ahidjo. Mais depuis

que l'établissement a ouvert ses portes en 2013, les étudiants n'ont pas beaucoup suivi. Jusqu'à présent les effectifs oscillent entre 350 et 500 étudiants par an. «Les chiffres en ce qui concerne les statistiques sont croissants d'année en année. L'établissement est là depuis 2012/2013, il est question pour nous chaque année d'innover pour trouver les moyens et mettre en place un dispositif adéquat qui nous permettrait de fournir un meilleur enseignement. Jusqu'ici les résultats sont très satisfaisants en ce qui concerne la qualité de nos formations et les résultats obtenus lors des examens nationaux. Ceci s'explique aussi par le fait qu'en plus des enseignants dont nous disposons sur place, des enseignants viennent également des universités de Maroua et de Ngaoundéré pour dispenser des enseignements», ajoute le directeur. Pour l'année académique dernière, les étudiants de l'Institut supérieur Yérima Dewa ont obtenu un résultat de 79% à l'examen national de BTS, toutes filières confondues et 95% en licence professionnelle. ■

Abdoul Nasser Ousmanou, Économiste, enseignant à l'Isyd.

«Les premiers diplômés seront sur le marché de l'emploi dès 2020»

Propos recueillis par I-B.Y.

Quelles ont été les innovations apportées à l'Institut supérieur Yérima Dewa cette année ?

Pour l'année académique en cours, il faut souligner que nous avons agrandi notre offre de formation. Il y a tout d'abord la filière Entrepreneuriat agropastoral qui est opérationnelle depuis le début de l'année. Il s'agit de répondre à un besoin local. Le septentrion est une région essentiellement agropastorale et il serait important de disposer de ressources humaines qualifiées pour répondre aux défis de l'agriculture et de l'élevage. Cette filière agricole sera d'un apport certain dans le développement de la région. Vous n'êtes pas sans ignorer que l'un des leviers sur lesquels le gouvernement actuel a décidé d'agir est l'agriculture. Cette agriculture se doit donc d'être mécanisée, moderne pour impulser le développement, d'où la nécessité de former des techniciens et ingénieurs agronomes pour mener à bien cette mission. On parle d'ailleurs de nos jours d'agriculture de 3ème génération. Dès l'année prochaine, nous allons mettre sur le marché de

l'emploi, nos premiers diplômés en Entrepreneuriat agropastoral et nous espérons que cela va énormément contribuer à réduire le chômage des jeunes. À côté de cette filière, il y a les filières telles que le génie civil, réseaux et télécommunications, logistique et transport qui ont vu le jour, ceci dans le but répondre à la demande sans cesse croissante des apprenants dans ces différents domaines. Vous constaterez également que ces filières cadrent pour la plupart avec la conjoncture économique actuelle.

Quelles ont été les grandes articulations de cette édition des journées portes ouvertes ?

Comme c'est déjà de tradition, nous organisons chaque année des journées portes ouvertes pour communiquer et partager avec le grand public, les élèves et étudiants, les jeunes chercheurs d'emploi et les autorités, les principales réalisations et innovations au sein de notre établissement. Pour cette édition, il s'est agi essentiellement d'inviter nos étudiants à procéder au montage à la présentation des projets dans différents domaines professionnels et

dans tous les secteurs confondus ou nous dispensons des enseignements. C'est ainsi que nous avons conviés les parents, élèves et étudiants et les autorités à venir découvrir le génie de nos étudiants. Concrètement, on a découvert des plans pour la construction des bâtiments de type moderne et adaptés en fonction des espaces conçus par les étudiants de la filière Génie-civil, ceux de la filière gestion ont présenté des modèles de projets de création d'entreprise.

Nous avons également eu la chance d'avoir la visite du ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Issa Tchiroma Bakary qui est venu apprécier le travail que nous faisons notamment dans le cadre de la politique de formation des jeunes à l'entrepreneuriat et à l'auto-emploi. Il a donc saisi l'opportunité pour nous encourager dans cette politique qui vise à permettre aux étudiants à s'auto-employer au terme de leur formation.

La ville de Garoua abrite trois facultés de l'Université de Ngaoundéré. Est-ce que cette situation a un impact sur l'offre universitaire pri-



vue dans le Nord ?

On ne peut pas répondre à cette question de façon péremptoire. Il faut déjà saluer le fait que la ville de Garoua et partant la région du Nord dispose de ces structures universitaires qui apportent à n'en point douter un plus dans le développement de la région. Je dirais donc oui et non. Oui, car à la création de l'annexe de la Faculté des sciences juridiques et politiques à Garoua, beaucoup de parents ont vu en cela une aubaine et avaient tendance à délaissier l'enseignement privé du fait du faible

coût des droits de scolarité à l'université publique. Car il faut bien le dire, le coût de l'enseignement reste encore un frein pour de nombreux étudiants. Ensuite je répondrais par la négative, car de plus en plus, les parents et les apprenants sont conscients de la nécessité de faire des études professionnelles dans notre environnement. Nombreux comprennent de plus en plus l'utilité de se professionnaliser dès la formation universitaire et jusqu'ici, nous mettons un accent particulier pour atteindre cet objectif. ■

Serge Dieudonné Ntsek, administrateur civil principal hors échelle.

Législatives 2019 : l'urgence et l'exigence d'une révision constitutionnelle

Par deux textes (l'un législatif et l'autre réglementaire), les mandats des députés à l'Assemblée Nationale et des conseillers municipaux ont été prorogés de douze mois pour prendre fin, finalement, le 29 octobre 2019. Il s'est agi là d'un cas de force majeure effectivement prévu par la loi. En effet, au cours de l'année 2018, quatre scrutins au moins auraient dû être organisés : les élections sénatoriales, les élections législatives, les élections municipales et l'élection présidentielle. Dans certains pays, ce cas de figure est connu sous le nom d'élections générales. Seulement, après une évaluation des circonstances dans lesquelles devaient se tenir trois de ces quatre scrutins (les élections sénatoriales ayant un calendrier nettement décalé des autres), le président de la République, en parfait accord avec la Constitution, a initié et procédé à la prorogation des mandats des députés à l'Assemblée Nationale et des conseillers municipaux, motif pris de ce qu'il fallait éviter l'enchevêtrement des opérations électorales relatives à l'élection présidentielle, aux élections législatives et municipales, ce qui, sur les plans technique et organisationnel, était susceptible de nuire à la sincérité desdits scrutins. C'est ainsi que la loi n° 2018/013 du 11 juillet 2018 et le décret n° 2018/406 du 11 juillet 2018 ont prorogé de douze mois respectivement, soit jusqu'au 29 octobre 2019, les mandats des députés à l'Assemblée Nationale et des conseillers municipaux.

En principe donc, les élections législatives et municipales devraient se tenir en cette année 2018. Les élections municipales ne posent pas de problèmes juridiques particuliers, en ceci la loi n'a pas prévu des délais de convocation du corps électoral différents, selon que l'on est en période normale ou en période exceptionnelle, dans les cas de prorogation ou d'abrègement des mandats. L'article 169 (3) du code électoral qui traite de la convocation du corps électoral en vue de l'élection des Conseillers Municipaux stipule tout simplement que «l'élection a lieu au plus tard vingt (20) jours avant l'expiration du mandat des Conseillers Municipaux». Oui, en principe, les élections législatives doivent se tenir en 2019! En principe, parce ces élections ont été annoncées par la plus haute autorité de l'Etat, le président de la République. En principe, parce que l'imagerie populaire en est convaincue. Mais... Oui un mais ! En effet, deux textes traitent de l'organisation des scrutins : la Constitution de la République du Cameroun et la

loi n° 2012/001 du 19 avril 2012 portant code électoral, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2012/017 du 21 décembre 2012. Si la Constitution est muette sur les délais de convocation du corps électoral en période normale, cette matière est bien précisée dans la loi sus-visée. L'article 86 (2) du code électoral prévoit que «l'intervalle entre la publication du décret convoquant le corps électoral et la date fixée pour le scrutin est de quatre-vingt dix (90) au moins. Et l'article 148 (3) précise que «l'Assemblée Nationale se renouvelle intégralement tous les cinq (5) ans. L'élection a lieu au plus tard quarante (40) jours avant l'expiration du mandat des députés». Par conséquent, en période normale, le corps électoral est convoqué obligatoirement quatre-vingt dix jours au moins avant la date fixée pour la tenue du scrutin, scrutin qui, dans ce cas, doit avoir lieu obligatoirement le cinquantième (50) jour après la publication du décret portant convocation du corps électoral. C'est le cas de figure en temps normal.

Or les élections législatives annoncées pour l'année 2019 rentrent dans le cas de circonstances exceptionnelles. Pourtant, le dispositif prévu par la Constitution semble inopérant et porteur de germes d'une crise institutionnelle. En effet, l'article 15 (4) (nouveau) de la loi fondamentale dit qu'«en cas de crise grave ou lorsque les circonstances l'exigent, le président de la République peut,

après consultation du président du Conseil Constitutionnel et des Bureaux de l'Assemblée Nationale et du Sénat, demander à l'Assemblée Nationale de décider, par une loi, de proroger ou d'abrèger son mandat. Dans ce cas, l'élection d'une nouvelle Assemblée a lieu quarante (40) jours au moins et cent vingt jours (120) au plus APRES l'expiration du délai de prorogation ou d'abrègement de mandat».

Cette disposition est lourde de conséquence dans le cas actuel du renouvellement des parlementaires de la chambre basse. Les mandats ont été prorogés jusqu'au 29 octobre 2019. Une application saine et rigoureuse de la Constitution, telle qu'elle est écrite actuellement, situe les prochaines élections législatives au plus tôt le 08 décembre 2019, soit quarante (40) jours après l'expiration des mandats, et au plus tard le 26 février 2020, cent vingt (120) après l'expiration des mandats. Dans cette hypothèse, le Cameroun se retrouverait sans Assemblée Nationale entre le 29 octobre 2019 et le 08 décembre 2019 au moins, et entre le 29 octobre 2019 et le 26 février 2020 au plus. Ce qui constituerait assurément un vide institutionnel très grave.

Comment en est-on arrivé là ? Certainement un coup de fatigue ou une inattention des rédacteurs de la loi fondamentale qui on confondu un détail : la préposition «après» a été portée à l'article 15 (4) (nouveau) de la Constitution au lieu de la préposition «avant» qui était et



est plus correcte. Un détail, certes mais un détail aux grosses conséquences. Décidément le diable siège dans le détail.

De ce qui précède, et après avoir envisagé et évalué toutes sortes d'hypothèses, une seule solution paraît à la fois une urgence et une exigence juridique : procéder à une révision constitutionnelle à la session parlementaire de mars prochain, pour remplacer le mot «après» par la préposition «avant» à l'article 15 (4) (nouveau) de la Constitution. Et la disposition révisée du texte fondamental serait : «en cas de

crise grave ou lorsque les circonstances l'exigent, le président de la République peut, après consultation du président du Conseil Constitutionnel et des Bureaux de l'Assemblée Nationale et du Sénat, demander à l'Assemblée Nationale de décider, par une loi, de proroger ou d'abrèger son mandat. Dans ce cas, l'élection d'une nouvelle Assemblée a lieu quarante (40) jours au moins et cent vingt jours (120) au plus avant l'expiration du délai de prorogation ou d'abrègement de mandat».

Toute autre solution aurait forcément des conséquences juridiques dramatiques. ■

ADAMAOUA HÔTEL PLUS
Ngaoundéré

B.P.: 212 Ngaoundéré, situé à la descente de la Gare voyageurs de Ngaoundéré
Contacts : 650 10 05 51 - Email : reservation@adamaouahotelplus.com / Site web : www.adamaouahotelplus.com

FOOTBALL. Le club phare du Nord a actuellement cinquante joueurs sous contrat.

L'effectif pléthorique de Coton sport inquiète

Par Ebah Essongue
Shabba

«Coton affûte ses armes pour le championnat et la prochaine campagne africaine». C'est à travers ces quelques mots que le club fanion de la région du Nord a confirmé sur sa page Facebook, la signature de 05 nouvelles recrues qui évoluent sous les couleurs du club depuis le mois dernier. Il s'agit de l'attaquant tchadien Beadoum Monde, des défenseurs Djondang Noel et Tchiénte Thierry et des Burkinabés Aboubakar Konaté et Sanou Sibiri Arnaud. D'ailleurs, trois d'entre eux, Djondang, Sanou et Monde étaient titulaires lors du match contre Avion du Nkam. Ces recrutements portent désormais à cinquante, le nombre de joueurs, juniors surclassés et séniors, qui sont sous contrat avec Coton sport. Avec cet effectif, Coton sport est sans aucun doute l'équipe du championnat camerounais avec le plus de joueurs sous contrat actuellement. Avec une telle quantité, Bertin Ekwelle a de quoi faire puisqu'il dispose d'un «vivier très important de joueurs ce qui lui offre plusieurs options», se réjouit un responsable du club.



Coton Sport de Garoua.

Un point de vue que ne partagent pas de nombreux supporters et spécialistes. «Cet effectif est pléthorique. Mais comment pouvait-il en être autrement quand le recrutement de certains joueurs dans Coton est fait sur la base de certaines affinités ? C'est ce qui explique le fait que leur présence au sein de l'effectif suscite des interrogations, car on se demande comment ont-ils fait pour passer le tamis de sélection et décrocher un contrat. Un bon recrutement doit tenir compte des objectifs à

moyen terme pour un club comme Coton», déclare un entraîneur. Lequel précise d'ailleurs qu'un effectif pléthorique c'est un problème à la fois pour le coach et les joueurs. «Un groupe ne doit pas être trop élargi, car si un vestiaire est trop rempli il y a aussi beaucoup de joueurs malheureux. Il faut disposer de 18 joueurs de champ de très bonne valeur et les accompagner de bons jeunes que vous faites monter. Plus deux gardiens et un troisième en devenir». L'efficacité d'un recru-

tement réside dans la qualité des joueurs qu'on enrôle et qui vont s'entraîner ensemble pour former une équipe et non dans la quantité. «Il va falloir dégraisser sinon attention à l'obésité et ses fâcheuses conséquences», prévient un supporter.

En effet, avec une telle quantité de joueurs sous la main, Bertin Ekwelle va devoir gérer malgré lui les frustrations. Il devra faire appel à ses talents de meneur d'hommes pour trouver les mots justes pour avoir l'adhésion de tout le monde, notamment de ceux qui auront un temps de jeu réduit. «Il est impossible de bien travailler dans ses conditions, car tous ne se sentiront pas touchés concernés par la compétition, car sachant qu'ils ne joueront jamais et devront alors ronger leur frein pendant un certain temps loin des pelouses», estime un entraîneur.

Coton sport avait animé le mercato avec son «recrutement XXL» comme l'affirmait il y a quelques mois le président Sadou Fernand. Mais au lieu

d'une machine de guerre, l'on a vu un club timoré en ligue des champions et méconnaissable en coupe de la CAF. L'élimination qui s'en est suivie traduit à suffisance le fait que Coton sport dans sa configuration actuelle ne peut pas rivaliser avec les grands clubs africains. «Il faut revoir l'organisation administrative, car aujourd'hui à Coton sport de Garoua, ce sont le directeur sportif et le chargé de communication qui font la pluie et le beau temps. Dans quel club au monde un chargé de communication peut-il prendre la parole en réunion technique d'avant match pour donner des orientations techniques ? Mais à Coton sport cela se fait. Certains joueurs et les encadreurs se regardent en chiens de faïence», confie un membre du staff technique du club. «Il faut un groupe plus restreint, plus homogène et plus concentré. Il va aussi falloir se séparer de ses joueurs dont le salaire est trop lourd à assumer et qui ne donnent pas satisfaction. Enfin, il faut prêter les joueurs confirmés ou issus du centre de formation qui n'ont pas réussi à s'imposer en équipe première pour qu'ils puissent avoir du temps de jeu», conclut-il. ■

Ben Modo, directeur général Prime Potomac.

«Nos chantiers de Garoua sont en arrêt pour des raisons économiques»

Propos recueillis par E.E.S.

Une note de service datée du 22 novembre renseigne sur les salaires que vos employés percevront désormais. Qu'est-ce qui justifie cette décision ?

Depuis le 6 décembre dernier, nos chantiers de Garoua sont en arrêt pour des raisons économiques, c'est visible et vérifiable sur le terrain. En effet, pour accélérer les travaux pour une livraison en décembre 2018, nous avons saisi nos maîtres d'ouvrages, le ministère des Sports et de l'Éducation physique (Minsep) et le ministère du Tourisme et des Loisirs (Mintoul), en septembre 2018, pour les prier de nous aider à résoudre deux problèmes fondamentaux que nous avions alors ; surtout que ces problèmes empêchaient désormais la bonne exécution des travaux.

De quels problèmes s'agissait-il ?

Le 1er problème était la question de notre avenant, lequel, à l'époque, n'avait toujours pas été signé depuis sa soumission initiale en octobre 2017. La non-signature de cet avenant nous causait un gros handicap financier, puisque nous, on travaillait sur la base de l'avenant, alors que les décomptes, eux, se faisaient sur

la base du contrat initial. Par conséquent, nous nous sommes retrouvés dans une situation difficile où, au niveau des stades par exemple, nous avons un taux d'avancement de plus de 80%, alors que les décomptes, eux, parlent de 64% puisque ces décomptes sont établis sur la base du contrat initial. Cela veut dire que nous nous sommes endettés auprès de nos fournisseurs, pour financer les travaux. Et comme nous ne sommes toujours pas payés à hauteur des travaux réalisés, cela a créé et continue de créer, un déséquilibre qui rend tout le monde nerveux. En septembre dernier donc, nous avons saisi nos deux maîtres d'ouvrages, pour les prier de nous aider, en accélérant la signature de l'Avenant qui restait sans suite depuis octobre 2017, ceci malgré de très nombreuses relances.

Quel était le deuxième problème ?

Le 2e problème concernait le paiement des avances sur approvisionnements, qui nous auraient permis de boucler nos commandes à l'étranger afin d'assurer une livraison rapide de nos projets. Il faut noter que ces avances sur approvisionnement, qui peuvent prendre un caractère exceptionnel en certaines circonstances, sont bel et bien contractuelles, et ont déjà été

accordées à plusieurs autres entreprises de la CAN, y compris des entreprises basées à Garoua. C'est donc tout naturellement que nous avons demandé à l'État, cette facilité, qui nous aurait permis d'avancer, malgré les problèmes d'avenant que j'ai cité plus haut. Jusqu'au moment où nous faisons cette note en novembre 2018, aucune de nos deux doléances n'avait été traitée favorablement. C'est-à-dire, que l'avenant soumis en octobre 2017 n'avait toujours pas été signé 13 mois plus tard ; et nos demandes d'avance sur approvisionnement n'avaient, elles aussi, pas été traitées favorablement. À partir de ce moment, notre seul choix était de mettre nos équipes en chômage technique, en attendant que ces problèmes soient résolus.

Ces problèmes ont-ils finalement été résolus ?

L'avenant a finalement été signé le 19 décembre 2018. Mais il fallait que les maîtres d'ouvrages convoquent les Commissions de recette technique qui doivent valider les DQE, qui sont la base de paiement dans les marchés publics. Pour le Mintoul, la Commission a siégé le 13 février dernier. Au niveau du Minsep, la Commission n'a pas encore été convoquée, mais nous espérons qu'elle le sera



dans les jours qui viennent, car le temps presse.

Qu'en est-il de l'avance sur approvisionnement ? Avez-vous eu une suite favorable ?

Non. Nous restons à l'écoute de nos maîtres d'ouvrage, en espérant une résolution cette semaine ou la semaine prochaine si Dieu le permet.

Entre temps, les employés de Prime Potomac restent-ils en congés techniques ?

Oui en effet. Mais comme j'ai noté, il y'a quelques instants, nous espérons une résolution de nos problèmes dans les jours qui viennent. C'est donc possible que tout le monde ren-

tre au travail très bientôt.

Au vu de ces grands retards, pensez-vous pouvoir livrer vos projets en fin mars comme annoncé ?

Nous sommes en mission à Garoua pour faire honneur au Cameroun. Nous avons certes pris beaucoup de retard ; un retard qu'on pouvait par ailleurs éviter. Mais si des moyens conséquents sont mis à notre disposition cette semaine, les Camerounais ne seront pas déçus. Car nous ferons tout ce qui est possible afin que nos chantiers soient livrés d'ici le 31 mars. Mais pour cela, il faut que chacun fasse son travail avec diligence, afin que le Cameroun soit à l'honneur dans 46 jours. ■

GRAND-NORD.

Les effets néfastes des changements climatiques

Les conséquences des changements climatiques se font de plus en plus ressentir dans le Septentrion. Leurs effets néfastes impactent la production agricole, l'élevage, favorisant ainsi d'énormes problèmes environnementaux qui se manifestent tant

au niveau de la dégradation des sols, de la baisse de la pluviométrie, de l'avancée du désert du fait de la déforestation. Ces effets néfastes des changements climatiques ne sont pas sans incidence sur la sécurité alimentaire des populations.

NORD. Les effets des changements climatiques commencent à s'observer sur ce terrain.

La production de l'élevage en baisse

Par Innocent-Blaise Youda

Au cours de l'année 2017 dans le département de la Bénoué, les services de la délégation départementale de l'Élevage, des pêches et industries animales ont recensé 158 000 têtes de bovins. Ce chiffre a baissé en 2018 et est passé à 156 618 têtes de bovins. Pour ce qui est des pêches, on observe également une diminution au niveau de la production des produits halieutiques entre 2017 et 2018. Le département a produit 2 573 800 tonnes de poissons en 2017, contre 1 840,15 tonnes en 2018. L'une des principales raisons qui expliquent cette baisse est la diminution des quantités disponibles d'eau. Officiellement, les services de l'élevage, des pêches et industries animales dans la région du Nord n'ont pas encore commis une étude pour apprécier le niveau d'impact que pourraient avoir les effets du changement climatique sur la production de l'élevage dans le Nord. Mais il reste que le phénomène n'est pas négligé. «L'une des principales conséquences du changement climatique c'est le fait



Un troupeau de boeufs assoiffés

que cela entraîne les pénuries d'eau de manière générale. Le Nord est situé dans la zone sahélienne et on a constaté ces dernières années que les quantités d'eau provenant notamment des pluies connaissent des variations imprévisibles. Il n'y a pas systématiquement de baisse ou d'augmentation d'une année à l'autre, mais les saisons et les rythmes des pluies deviennent difficilement contrôlables, ce qui entraîne des perturbations dans le travail des éleveurs et des agricul-

teurs. Dans la région par exemple, la rareté de l'eau fait que les éleveurs doivent faire marcher le bétail sur des grandes distances pour espérer trouver de l'eau. En plus du fait que cette eau est importante pour l'alimentation de l'animal, sa rareté entraîne également des pathogènes et parasites et diminue la résistance de l'animal aux maladies.» Explique Haman Bouba, infirmier vétérinaire à Garoua.

L'autre phénomène visible dans la région qu'on pourrait

attribuer aux effets du changement climatique ce sont les conflits agropastoraux. En effet, on observe dans la région, certains foyers de tension entre éleveurs et agriculteurs qui se disputent régulièrement les espaces pour leurs activités. Dans les arrondissements du Mayo Hourna, de Touroua et Tchéboa dans la Bénoué notamment, ces conflits ont souvent entraîné des morts. «Le conflit vient essentiellement du fait que les éleveurs face à la rareté des pâturages vont dans les zones et espaces réservés à l'agriculture pour nourrir leurs bêtes. Quand ils atterrissent dans votre champ, ils saccagent carrément toute votre récolte et s'en vont. Les agriculteurs face aux effets des changements climatiques, recherche des espaces cultivables et ce sont généralement les mêmes espaces sollicités par les éleveurs. Voilà ce qui explique en partie ces conflits agropastoraux.» Souligne Oumarou Bouba, acteur de la société civile.

Pour ce qui est de la disponibilité de l'eau dans la région du Nord, selon les services de l'Eau et l'Énergie de la région du

Nord, il n'existe pas de manière tacite des éléments statistiques qui expliquent les effets du changement climatique sur l'eau. Mais de manière globale, on observe sur le terrain d'année en année que le précieux liquide est de moins en moins disponible. «L'eau de surface et l'eau souterraine ont considérablement diminué ces dernières années dans le Nord. C'est naturellement un phénomène du changement climatique. Il y avait des cours d'eau permanents où on pouvait retrouver de l'eau après les pluies jusqu'au mois de mars, aujourd'hui c'est très difficile de les avoir. Il faut attendre juste la saison des pluies pour avoir un peu d'eau. L'autre conséquence de la rareté de l'eau est que la nappe phréatique descend de plus en plus et cela a un impact notamment sur les ouvrages. Quand vous devez construire un forage, il faut aller plus loin dans la terre pour retrouver de l'eau et tout cela a un impact sur les investissements financiers, car il faut dépenser plus qu'on ne le faisait avant pour avoir un ouvrage», explique Madi Vondou, délégué régional de l'Eau et l'Énergie. ■

EXTRÊME-NORD. Telles sont les conséquences des changements climatiques.

Pluviométrie et production en baisse de régime



Un Mayo intermittent.

Par Vladimir Martin

«Quand nous étions plus jeunes, les sols produisaient plus et la saison pluvieuse durait plus. Ça permettait à mon père de cultiver plus de terre parce qu'il y'avait suffisamment d'eau. Maintenant les choses ont vraiment changé et je n'arrive pas à faire autant que lui parce

que les pluies ne durent plus et les sols ne sont plus très fertiles. En plus il fait beaucoup plus chaud et les plantes s'adaptent mal», constate Djakassia. Pour cet agriculteur, établis à Meskine un quartier de la ville de Maroua comme pour d'autres agriculteurs, les mutations dues aux changements climatiques sont une réalité présente qui fait

déjà ressentir ses conséquences sur la production. La relation entre les changements climatiques et l'agriculture est à double sens du fait qu'ils soient intimement liés. À maints égards, les changements climatiques ont des conséquences néfastes sur l'agriculture qui peine à s'adapter. Baisse de la production, forte pression des températures, faible pluviométrie sont entre autres les principales conséquences que ces changements apportent sur l'agriculture depuis quelques décennies déjà. Le manque d'eau et la complexité de la répartition d'une pluviométrie extrêmement changeante créent des contraintes de production que les agriculteurs ressentent directement. «À l'époque, un hectare de terre je pouvais récolter plus de 50 sacs de maïs. Aujourd'hui malgré les engrais, c'est à peine si j'atteins 35 sacs. Pour être à mon rythme de production, je suis contraint de cultiver plus de terre, de faire plus d'efforts. Je

comprends bien qu'il y'a quelque chose qui a changé» explique Mamma une agricultrice. Ces effets variables ressentis sur le rendement des cultures irriguées conduisent à l'amplification des prix des principaux produits de grandes consommations à l'instar du riz, du maïs, du sorgho, du mil, du soja, des arachides et autres aliments fortement consommés par les populations.

Le climat également subit de fortes variations qui sont dues aux changements qui lui sont imputés. 1.5 degré, c'est en moyenne ce qui augmente en termes de température chaque année. Une pression climatique qui s'accroît également sur les éleveurs qui voient souvent, impuissants, périr leurs bétails faute d'eau ou de forte chaleur. Des conséquences immédiates directes qui assèchent les cours d'eau et même les quelques points d'eau qui sont parfois disponibles. Un manque qui provoque parfois de violentes ten-

sions entre les éleveurs et les agriculteurs qui se disputent les points. Ces agriculteurs font également face aux grands pachydermes qui quittent les brousses vers les villages à la recherche des points d'eau et qui malencontreusement croissent très souvent des champs sur leurs passages qu'ils n'hésitent pas à dévaster. Phénomène météorologique extrême qui se manifeste par une sécheresse galopante qui contraste fortement avec des phénomènes d'inondations inégaux, tels sont les risques auxquels sont confrontées les populations suite aux conséquences des changements climatiques dans le sahel.

À cela, des solutions sont envisageables comme le stockage d'eau, le boisement des zones désertiques. Là où les arbres sont en mal par l'activité des populations, il convient de reboiser pour éviter que ces conséquences des changements climatiques ne s'accroissent davantage. ■

Dr Mathias Julien Hand, Environnementaliste.

«Les paysans doivent s'adapter au bouleversement de la pluviométrie»

Propos recueillis par Marie Lucie Ayaka

Qu'entend-on par changements climatiques ?

Le changement climatique est un phénomène qui se manifeste par de fortes augmentations des températures, des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, la montée du niveau de la mer et un bouleversement des conditions pluviométriques. Ce phénomène est devenu depuis le sommet de la terre de Rio en 1992, une préoccupation majeure pour les différents États. L'atténuation et l'adaptation à leurs effets constituent désormais une question de développement prise en compte dans l'agenda 21 des Nations unies.

Y a-t-il une différence entre le réchauffement climatique et les changements climatiques ?

Un changement climatique ou dérèglement climatique correspond à une modification durable des paramètres statistiques du climat global de la terre ou de divers climats régionaux. Le réchauffement climatique quant à lui est un phénomène global de transformation du climat caractérisé par une augmentation générale des températures moyennes et qui modifie durablement les équilibres météorologiques et les écosystèmes.

Qu'est-ce qui est à l'origine d'un tel phénomène au Cameroun et dans les régions septentrionales en particulier ?

Les causes de ce phénomène dans les régions septentrionales sont multiples. Nous pouvons citer : la déforestation (les arbres contribuent à régler le



climat en absorbant le CO2 de l'atmosphère). La combustion du charbon, du pétrole, du gaz produit du CO2 et du protoxyde d'azote. L'augmentation de l'élevage (les bovins et ovins produisent une grande quantité de méthane lorsqu'ils digèrent leur nourriture). Les engrais contenant de l'azote produisent les émissions de protoxyde d'azote. Le trafic automobile accru, l'utilisation intensive des sols. Les gaz fluorés qui ont un effet de réchauffement considérable, jusqu'à 23 000 fois supérieure à celui du CO2. Ces activités libèrent d'énormes quantités de gaz à effet de serre, qui viennent s'ajouter à celles naturellement présentes dans l'atmosphère, renforçant ainsi l'effet de serre et le réchauffement de la planète.

Comment se manifeste un tel phénomène sur l'agriculture et l'élevage ?

Les changements climatiques se manifestent de diverses manières. Dans la région de l'Extrême-Nord par exemple,

dans le domaine de l'agriculture on enregistre une baisse importante de précipitations et dessèchement des cours d'eau, instabilité du calendrier agricole, une baisse de la durée des saisons de culture et du rendement par hectare cultivé avec pour conséquence la baisse de la production agricole, des risques d'insécurité alimentaire et de malnutrition. Pour ce qui concerne l'élevage, le changement du climat se manifeste par le tarissement de la majorité des points d'eau pour l'abreuvement des animaux, la diminution considérable du pâturage et leur colonisation par les espèces végétales que le bétail ne consomme pas. La sous-alimentation des animaux qui en découle entraîne des amaigrissements dans les troupeaux, des retards de croissance et une plus grande vulnérabilité aux diverses maladies.

Quelles en sont les conséquences ?

Les changements climatiques ont souvent des conséquences néfastes sur l'environnement

celles-ci se caractérisent par la faiblesse de la pluviométrie, la dégradation des sols, la baisse de la fertilité des sols, les inondations, l'érosion, la sécheresse, l'intensification de la désertification, l'appauvrissement de la biodiversité. Au niveau de l'économie rurale, les conséquences des changements climatiques se manifestent par la menace pour la sécurité alimentaire, la baisse de la productivité des ressources naturelles, l'élévation des coûts économiques du changement climatique (environ 40 milliards de dollars US chaque année en Afrique), la chute des bénéfices tirés des cultures agricoles de 90% environ d'ici 20100. Sur la santé humaine les changements climatiques entraînent la prolifération des épidémies (choléra, paludisme...), des maladies infectieuses, l'augmentation des risques de conflits en raison de la raréfaction des terres et de l'eau.

Quelles sont les méthodes pratiques d'adaptations aux changements climatiques pour les populations du Grand-Nord ?

Les paysans doivent s'adapter au bouleversement des saisons de pluies en améliorant leurs systèmes de production. Favoriser l'accès des paysans à l'information météorologique et aux pluviométries. Les rotations des cultures, la mise en jachère, l'adoption des variétés à cycle court, l'usage du compost. Par ailleurs, la réduction et le contrôle des feux de brousse, l'utilisation des semences améliorées. La mise en place des systèmes de drainage et d'arrosage des plants lorsqu'il tarde à pleuvoir ou lorsque les pluies ne

tombent pas fréquemment.

Quelles sont les solutions qui permettent de faire face à ce phénomène ?

Le Cameroun n'est pas resté à la marge du processus de changement climatique et a signé plusieurs conventions pré-environnementales et a mis la protection de l'environnement en général et la lutte contre les changements climatiques au centre de la politique nationale de développement via la création d'un ministère en charge de l'environnement, l'élaboration des lois, décrets relatifs à la protection de l'environnement. La création de l'Observatoire national sur les changements climatiques, la mise en œuvre des politiques agricoles (opération Sahel vert, avenir rose...). Nonobstant ces différentes mesures prises par le gouvernement, il serait également important de : créer et mettre en œuvre un Laboratoire de recherche sur les Changements climatiques. De promouvoir et mettre en œuvre les plans et programmes de gestion durable des ressources naturelles locales. De promouvoir l'emploi à travers les programmes de reboisement et les mécanismes de développement propre (MDP). De promouvoir le plan de développement rural, l'amélioration des rendements agricoles et de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. D'autre part, promouvoir les énergies propres, la connectivité écologique plus grande. Réduire la consommation énergétique, éviter le gaspillage alimentaire, le contrôle de la pollution. Encourager le développement durable, la préservation des écosystème et coopération internationale. ■

RÉACTIONS

Thérèse Nocke, responsable du projet Environnement de l'Eelc.

«Les Hommes sont responsables des changements climatiques»



Dans le cadre de notre projet, nous sensibilisons les populations sur les changements climatiques, notamment les solutions alternatives qui existent pour préserver la nature. Notre projet est justement axé sur ces changements climatiques et la lutte contre la désertification dans l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord puisque ce sont

des zones écologiques les plus fragilisées du fait de la déforestation, l'avancée du désert, le réchauffement climatique. Donc, on essaie de conscientiser les populations sur le fait que les changements climatiques sont là et que les causes principales de ces changements, c'est d'abord nous les Hommes. Si nous changeons de mentalité en adoptant de bons comportements, nous pouvons avoir un cadre de vie agréable. C'est en replantant des arbres, utilisant des foyers améliorés comme moyens de lutte pour consommer moins de bois ; et voir si on peut utiliser les biogaz, l'énergie solaire, pour économiser en électricité parce que de moins en moins, il faut utiliser les énergies fossiles. Cette année par exemple, je pense que tout le monde a constaté que le cli-

mat a véritablement changé. À l'Extrême-Nord, les cours d'eau étaient énormes. Mais maintenant, en octobre, on ne voit plus que des ruisseaux, parfois rien. Des gens creusent des puits dans des lits pour avoir un peu d'eau. On n'a plus d'eau et c'est un grave problème qui augmente la précarité des populations. Et c'est l'arbre qui donne de l'eau à la planète, mais nous ne faisons que couper et brûler. Moi j'appelle les populations de l'Extrême-Nord aujourd'hui des réfugiés climatiques. Lorsqu'on prend la zone de Mbé, certains sont déjà mieux installés que les autochtones et coupent pratiquement tous les arbres. Fort heureusement, les gens comprennent que c'est à nous-mêmes qu'il revient de protéger notre environnement, car c'était comme une fatalité au début. ■

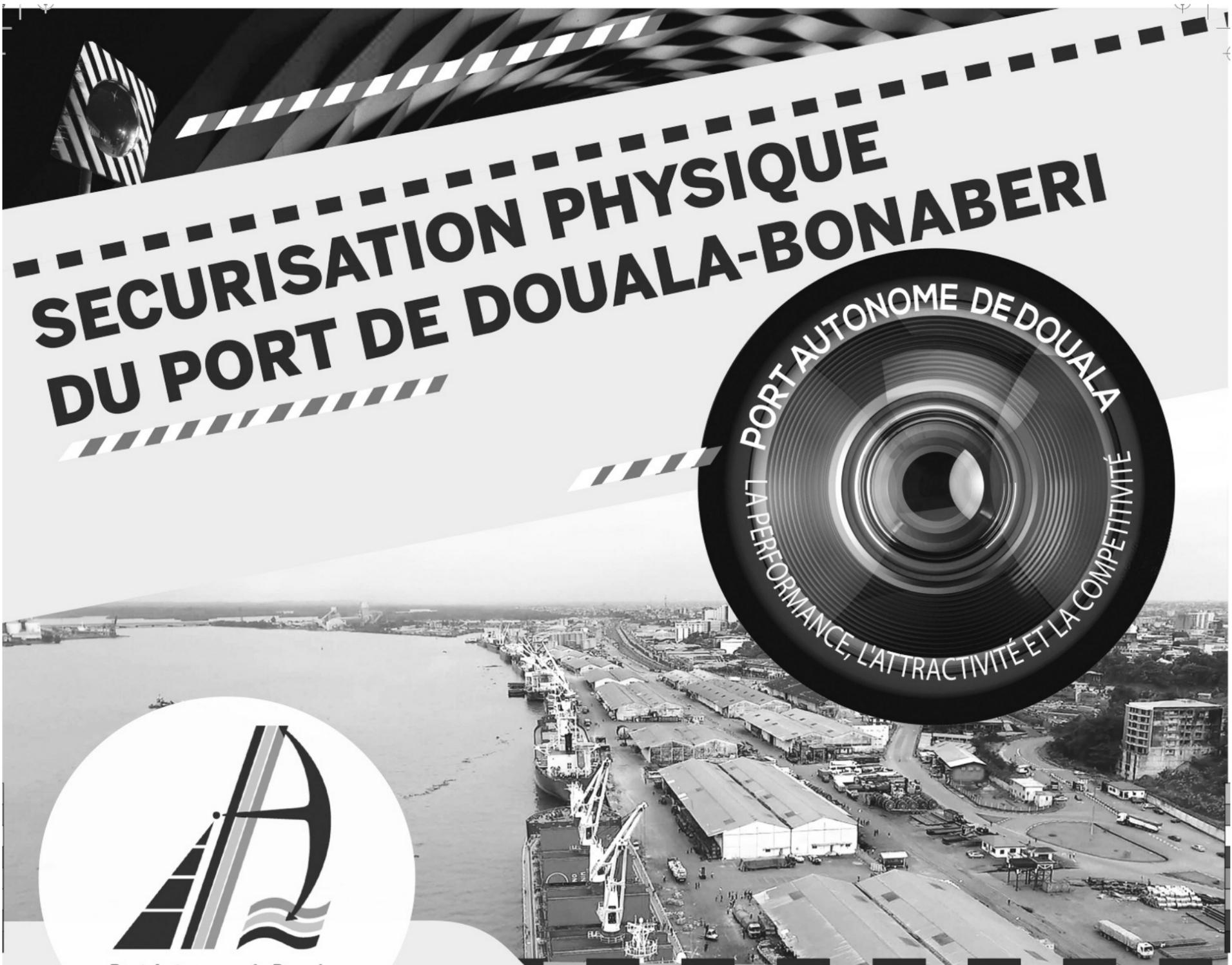
Serge Brice Kionmegni, acteur communautaire.

«Il n'est pas facile pour les populations de s'adapter»

Lorsque nous avons initié notre projet de collecte des objets en plastique en février 2018, c'est parce nous avons constaté que l'environnement était en péril. De manière apparente, on a remarqué que la ville de Ngaoundéré, par exemple, est une ville très sale. Mais pour rester sur notre axe, on se rend bien compte que l'absence de recyclage des bouteilles plastiques, d'une manière ou d'une autre, est aussi à l'origine des changements climatiques dans le Septentrion, l'Adamaoua en particulier. De fait, ces bouteilles, en plus d'être à l'origine de la perte de fertilité des sols, parviennent même à faire disparaître certains petits cours d'eau. Mais en parlant de manière globale,



des conséquences des changements climatiques, on ressent bien la forte canicule qui nous colonise au fil des ans. Évidemment, compte tenu de ce que les saisons sèches sont plus longues, il n'y a presque plus d'arbres à cause de la coupe abusive, il n'est pas facile pour les populations de s'adapter. ■



SECURISATION PHYSIQUE DU PORT DE DOUALA-BONABERI



UN ENJEU VITAL DE COMPÉTITIVITÉ